

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU TERRITOIRE DE LUNÉVILLE À BACCARAT

SÉANCE DU 23 JUIN 2022

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué le 17 juin 2022, s'est réuni à 20h30 au Réservoir à Lunéville, sous la présidence de M. Bruno MINUTIELLO, Président.

ÉTAIENT PRÉSENTS : Mme Rose-Marie FALQUE, M. Christian GEX, Mme Sabrina VAUDEVILLE, MM. Bruno MINUTIELLO, Jacques DEWAELE, Michel JACQUOT, Mme Marie-Josèphe GEORGES, M. Jean-Paul FRANÇOIS, Mme Florence DUPAYS, MM. François GENAY, Philippe SCHAEFFER, Alain THIERY, Mme Marie-Lucie HENRY, MM. Gérald FRANÇOIS, Michel GRAVIER, Serge DESCLE, Fabrice LASSIETTE, Mme Murielle GRIFFOUL, MM. Ludovic CHAUMET, Pierre-Jean COURBEY, Mmes Valérie DIDIER, Anne-Marie di MARINO, Joëlle di SANGRO, MM. Christian FLAVENOT, François FRASNIER, Mmes Alexandra HUGO-CAMBOU, Laurie JOCHAUD du PLESSIX, M. Jacques LAMBLIN, Mme Catherine LAURAIN, M. Etienne MAIRE, Mme Colette MANSUY, MM. Geoffrey MERESSE-VOLLEAUX, Benoît TALLOT, Thibault VALOIS, Mme Marie VIROUX, MM. Edouard BABEL, Frédéric PRIVET, Jean-Michel TRICOTEAUX, Matthieu SIGIEL, Mme Ludivine GEANT, MM. Alain FORTIER, Gérard COINSMANN, Bertrand SCHULTHEISS, Gérard RITZ, Dominique GEORGE, Mme Dominique ROBERT, M. Dominique ALISON, Mme Francine GARNIER, MM. Ludwig MISCHLER, Pascal MARCHAL, Mme Audrey FINANCE, M. Joël DONATIN

ÉTAIENT EXCUSÉS : M. Martial BANNEROT (*pouvoir à Mme Florence DUPAYS*), Mme Jocelyne CAREL, M. Didier COLIN (*pouvoir à Mme Sabrina VAUDEVILLE*), Mme Yvette COUDRAY (*pouvoir à M. Christian GEX*), M. Laurent KUREK, MM. Bernard MICLO (*pouvoir à M. Alain THIERY*), Cédric PERRIN (*pouvoir à M. Bruno MINUTIELLO*), Mmes Christine L'HUILLIER (*pouvoir à M. Jacques DEWAELE*), Catherine LOY, MM. Jean-Marie CLAUDEL, Bernard RATEAU, Hervé BERTRAND (*pouvoir à M. Gérard RITZ*), Mme Claude BAILLY (*pouvoir à M. Christian FLAVENOT*), M. Gérald BARDOT (*pouvoir à Mme Alexandra HUGO-CAMBOU*), Mme Barbara BERTOZZI-BIEVELOT (*pouvoir à Mme Anne-Marie di MARINO*), MM. Frédéric BREGÉARD (*pouvoir à M. François FRASNIER*), Jonathan HAUVILLER (*pouvoir à M. Frédéric CHAUMET*), Pascal L'HUILLIER (*pouvoir à M. Thibault VALOIS*), Mmes Catherine PAILLARD (*pouvoir à Mme Catherine LAURAIN*), Caroline THOMAS (*pouvoir à Mme Joëlle di SANGRO*), MM. Jean-Luc DEMANGE, Jean-Marie LARDIN (*remplacé par M. Dominique ALISON*), Jacques PISTER

ÉTAIENT ABSENTS : MM. Thierry BIET, Michel BOESCH, Stéphane DECUGIS, Mmes Virginie GENOT, Christelle VIVOT,

RAPPORTEUR : M. le Président

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Alexandra HUGO-CAMBOU

EXTRAIT DE LA DÉLIBÉRATION CI-CONTRE AFFICHÉ LE 30 JUIN 2022 AU SIÈGE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU TERRITOIRE DE LUNÉVILLE À BACCARAT

DÉLIBÉRATION N° 2022-094 : Finances – Tarification du service d'autopartage

Dans le cadre du service d'autopartage [approuvé par délibération n° 2019-089 du 25/04/2019], une convention pour la gestion de ce dispositif par le PETR du Pays du Lunévillois a été adoptée par délibération n° 2020-063 du 27/02/2020.

Parallèlement, le PETR a fixé les tarifs d'autopartage pour les véhicules électriques par délibération n° 2020-022 du 19/02/2020.

Vu le bilan du fonctionnement après une année pleine (2021) du service et une meilleure appréhension des coûts d'utilisations, le Président du PETR propose, en accord des élus de la Communauté de Communes du Territoire de Lunéville à Baccarat (CCTLB) de revoir les tarifs de ce dispositif, en :

- tenant compte des expériences d'autres territoires,
- permettant à la population d'avoir accès à un service de mobilité facile et économique,
- favorisant les petits parcours du quotidien,

- augmentant sensiblement les recettes du service,

selon les principes suivants :

Accès au service : 7 jours sur 7 - 20h/24 (aucune réservation ne peut s'effectuer entre minuit et 4 heures du matin)

Modalités de réservation : avec ou sans abonnement
à l'heure
maxi 24h consécutives

Abonnement individuel 5€ /mois
Abonnement multi-usagers 10€/mois
Communes CCTLB 20€/mois 20h inclus puis tarif abonné

Non abonné : tarification à l'heure et au kilomètre (0,10 €/km)

Abonné : tarification à l'heure et au kilomètre (0,05 €/km)

Il est proposé à l'Assemblée d'approuver les nouveaux tarifs d'autopartage à compter du 1^{er} août 2022, dont la gestion a été confiée au PETR du Pays du Lunévillois, à compter du 1^{er} août 2022, selon le tableau ci-dessous :

Grille tarifaire 2022 (Assurance, kilométrage et énergie inclus)	
Durée de la réservation	Tarif usager
1h	3 €
2h	4 €
3h	5 €
4h	7 €
5h	9 €
6h	11 €
7h	15 €
8h	18 €
9h	21 €
10h	25 €
11h	29 €
12h	33 €
Heure supplémentaire (dans la limite de 24h consécutives)	+ 5 €

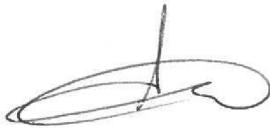
*Le Conseil Communautaire, après avis du Bureau, à l'unanimité (abstention de Mmes Barbara BERTOZZI-BIEVELOT, Anne-Marie di MARINO, MM. Pascal L'HUILLIER, Thibault VALOIS).
M. Etienne MAIRE ne prend pas part au vote,*

- Approuve les tarifs de la solution d'autopartage de véhicules électriques, à compter du 1^{er} août 2022, dont la gestion a été confiée au PETR du Pays du Lunévillois :
 - **Abonnement individuel** 5€ /mois
 - **Abonnement multi-usagers** 10€/mois
 - **Communes CCTLB** 20€/mois 20h inclus puis tarif abonné
 - **Non abonné** : tarification à l'heure et au kilomètre (0,10 €/km)
 - **Abonné** : tarification à l'heure et au kilomètre (0,05 €/km)

Grille tarifaire 2022 (Assurance, kilométrage et énergie inclus)	
Durée de la réservation	Tarif usager
1h	3 €
2h	4 €
3h	5 €
4h	7 €
5h	9 €
6h	11 €
7h	15 €
8h	18 €
9h	21 €
10h	25 €
11h	29 €
12h	33 €
Heure supplémentaire (dans la limite de 24h consécutives)	+ 5 €

Fait et délibéré à Lunéville, le 23 juin 2022.

Pour expédition conforme,



Bruno MINUTIELLO

BRUNO MINUTIELLO
 2022.06.24 15:30:53 +0200
 Ref:20220624_115606_1-1-O
 Signature numérique
 le Président